



CS_2022_39

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 25 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, à neuf heures trente, se sont réunis Salle Municipale de SAFFRÉ, sur convocation adressée le dix-huit novembre deux mille vingt-deux, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Michel BRARD, Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Édith MARGUIN et M. Philippe CADOREL ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Patrick CORBEL, Yoann DORNER, Pierre LAUDEN et Yves TAILLANDIER ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Joël ARIZA et Jean-François RICARD ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Mme Noëlle MARTEAU et M. Jean-Luc GRÉGOIRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU, MM. Alain COUTRET, Pascal ÉVAÏN et Roland SCLAVERANO ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD, Patrick PRIN et Yvan THERY ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-François CHARRIER et Armel VION (*pouvoir reçu de M. HENRY*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Jacques PRAUD (*pouvoir reçu de M. JAMIN*) et Jean-Michel CLAUDE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET (*pouvoir reçu de M. Fabrice SANCHEZ*) et Didier BROUSSARD ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Jean-Guy CORNU (*pouvoir reçu de M. BELLANGER*), Pascal DABIN, Frédéric LAUNAY, Youssef KAMLI et Denis THIBAUD (*pouvoir reçu de M. JOUNIER*)

Secrétaire de séance : Jean-Luc GREGOIRE

Titulaires : 58

Quorum : 30

Présents : 30

Votants : 35

Pouvoirs : 5

ABSENTS EXCUSES :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : MM. Rudy BOISSEAU et Lionel MUSTIERE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : M. Raymond CHARBONNIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Daniel BENARD, Patrick BERNIER, Cédric BIDON, Claude CAUDAL, Yvon JACOB et Luc NORMAND ; **REDON AGGLOMÉRATION** : MM. Fabrice SANCHEZ (*pouvoir donné à M. MILLET*) et Jacques LEGENDRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-Luc BESNIER, Paul SEZESTRE, Yves DAUVE et Jean-Yves HENRY (*pouvoir donné à M. VION*) ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET, MM. Joël JAMIN (*pouvoir donné à M. PRAUD*), Éric LUCAS et Laurent MERCIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER (*pouvoir donné à M. CORNU*), Hervé CREMET, Thierry GRASSINEAU, Joseph LANCREROT, Jean-Marc JOUNIER (*pouvoir donné à M. THIBAUD*), Pascal PAILLARD et Vincent YVON.

VOTE DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES 2023 POUR LES TRAVAUX ET PRESTATIONS ANNEXES

Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) d'atlantic'eau est l'outil permettant de facturer les travaux de branchement et les prestations annexes à un tarif unique pour tous les abonnés du territoire. Il définit également les pénalités applicables aux abonnés. Il est mis à jour chaque année. Les recettes sont encaissées puis reversées intégralement à atlantic'eau par les délégataires. Leurs rémunérations sont établies sur la base du bordereau de chaque délégation de service public.

Le bilan de l'équilibre dépenses/recettes pour l'exercice 2021 montrait un solde favorable de près de 8%. En 2022, le BPU a été augmenté de 0,5% par rapport à 2021 alors que les actualisations des rémunérations des délégataires s'établissent entre 0 et 13 %. Pour 2023 les actualisations sont estimées entre 8 et 15 %. De 2021 à 2023 il est ainsi attendu une augmentation selon les contrats de 8% à près de 30 %. D'autre part, plusieurs nouveaux contrats de délégations prennent effet avec une augmentation significative des prix de travaux de branchements.

Il apparaît donc nécessaire d'augmenter les tarifs pour le BPU 2023 afin de maintenir un équilibre des dépenses et des recettes.

Après avis unanime, le bureau syndical propose au comité syndical :

- d'augmenter les tarifs du BPU 2022 de 15% pour le BPU 2023, à l'exception des pénalités des lignes 53, 56, 59, 60, 61 et 62.

Suite à ces informations,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu le projet de bordereau de prix unitaires 2023,

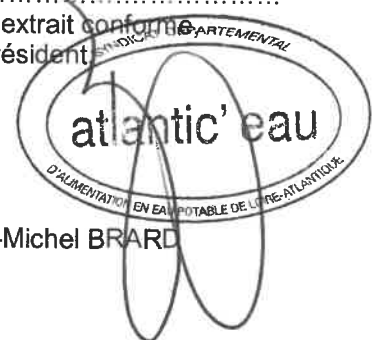
Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver les tarifs 2023 du Bordereau de Prix Unitaires pour les travaux de branchements et prestations annexes présentés en annexe,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

.....
Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Michel BRARD



CS_2022_39

Le Président,

- > certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
 - sa transmission en Préfecture le 28/11/2022
 - sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 28/11/2022
- > informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.

Bordereau des Prix Unitaires d'atlantique'eau TARIFS 2023 TRAVAUX ET PRESTATIONS ABONNES

		unité	Prix unitaire € HT
BRANCHEMENTS		2023	
1	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml (mesuré à partir de l'axe de la voie ou à partir de la canalisation de distribution dans le cas des rues canalisées de chaque côté), terrassement et toute sujétion incluse, y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, la pose et la fourniture du compteur et du clapet anti-retour type EA et en respectant le CCTP travaux de la Collectivité		
1.1	Travaux réalisés sous chaussée non revêtue		
1.1.1	- Diamètre nominal 20mm -Extérieur 25mm	Ft	867 €
1.1.2	- Diamètre nominal 25mm -Extérieur 32mm	Ft	948 €
1.1.3	- Diamètre nominal 30mm -Extérieur 40mm	Ft	1 091 €
1.1.4	- Diamètre nominal 40mm -Extérieur 50mm	Ft	1 377 €
1.1.5	- Diamètre nominal 60mm	Ft	2 352 €
1.1.6	- Diamètre nominal 80mm	Ft	3 095 €
1.1.7	- Diamètre nominal 100mm	Ft	3 590 €
1.2	Travaux réalisés sous chaussée revêtue		
1.2.1	- Diamètre nominal 20mm -Extérieur 25mm	Ft	1 021 €
1.2.2	- Diamètre nominal 25mm -Extérieur 32mm	Ft	1 095 €
1.2.3	- Diamètre nominal 30mm -Extérieur 40mm	Ft	1 225 €
1.2.4	- Diamètre nominal 40mm -Extérieur 50mm	Ft	1 546 €
1.2.5	- Diamètre nominal 60mm	Ft	2 476 €
1.2.6	- Diamètre nominal 80mm	Ft	3 219 €
1.2.7	- Diamètre nominal 100mm	Ft	3 713 €
2	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml (mesuré à partir de l'axe de la voie ou à partir de la canalisation de distribution dans le cas des rues canalisées de chaque côté)		
2.1	Diamètre nominal 20mm -Extérieur 25mm	ml	41 €
2.2	Diamètre nominal 25mm -Extérieur 32mm	ml	43 €
2.3	Diamètre nominal 30mm -Extérieur 40mm	ml	48 €
2.4	Diamètre nominal 40mm -Extérieur 50mm	ml	70 €
2.5	Diamètre nominal 60mm	ml	85 €
2.6	Diamètre nominal 80mm	ml	101 €
2.7	Diamètre nominal 100mm	ml	139 €
3	Modification d'un branchement existant		
3.1	Forfait déplacement et main d'oeuvre pour petite intervention, compris terrassement manuel si nécessaire, d'une durée inférieure à 1 heure	Ft	66 €
3.2	Plus value au prix 3.1 pour heure supplémentaire	h	53 €
3.3	Forfait déplacement et main d'oeuvre pour intervention avec terrassement à l'aide d'engin mécanique, d'une durée inférieure à 2 heures	Ft	247 €
3.4	Plus value au prix 3.3 pour heure supplémentaire	h	130 €
3.5	Fourniture et mise en œuvre de matériaux sable ou grave en remblai, évacuation des déblais	m ³	43 €
3.6	Démolition et réfection à l'identique de surface en matériaux enrobé, ciment ou béton	m ²	91 €
3.7	Démontage et réfection à l'identique de surface pavée	m ²	196 €
3.8	Forfait pour raccordement sur installation privée à la demande de l'abonné ou de la collectivité	Ft	68 €
3.9	Fourniture de tube polyéthylène en tranchée déjà ouverte, fourreau ou élévation, diamètre 25 ou 32 mm, pour une longueur inférieure à 3 m, compris pièces de raccordement	Ft	16 €
3.10	Plus value au prix 3.9 pour longueur supplémentaire, diamètre 25 ou 32 mm, au-delà de 3m	ml	3 €
3.11	Fourniture de tube polyéthylène en tranchée déjà ouverte, fourreau ou élévation, diamètre 40 ou 50 mm, pour une longueur inférieure à 3 m, compris pièces de raccordement	Ft	39 €
3.12	Plus value au prix 3.11 pour longueur supplémentaire, diamètre 40 ou 50 mm, au-delà de 3m	ml	6 €
3.13	Fourniture de robinet d'arrêt, diamètre 15 ou 20 mm, compris pièces de raccordement	u	20 €
3.14	Fourniture de robinet d'arrêt, diamètre 30 mm, compris pièces de raccordement	u	39 €
3.15	Fourniture de robinet d'arrêt, diamètre 40 mm, compris pièces de raccordement	u	58 €
3.16	Fourniture de robinet de puisage après compteur, col de cygne	u	62 €
3.17	Fourniture d'un collier obturateur	u	69 €
REGARDS ET NOURICES			
11	Fourniture et pose d'un regard de compteur, compris pièces de raccordement		
11.1	Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm - couverture haute résistance, classe A15, sous dépendance - console inox de support du compteur		
11.1.1	- pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm	U	185 €
11.1.2	- pour compteur 25 à 40mm, ou pour nourrice 3 à 6 compteurs 15 mm	U	289 €
11.2	Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm - couverture en fonte, classe B125, sous dépendance- console inox de support du compteur		
11.2.1	- pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm	U	294 €
11.2.2	- pour compteur 25 à 40mm, ou pour nourrice 3 à 6 compteurs 15 mm	U	399 €
11.5	Regard compact hors gel pour compteur d'eau, profondeur mini 0,8m, tête réglable en hauteur et inclinable- robinetterie métallique - tampon classe résistance B125 - console inox de support du compteur	U	271 €

			€ HT
11.6	Regard compact hors gel pour compteur d'eau, profondeur mini 0,8m, tête réglable en hauteur et inclinable- robinetterie métallique - tampon fonte classe résistance C250, sous voirie - console inox de support du compteur	U	312 €
11.8	Borne non encastrée de comptage résistante au gel, porte pré isolée - robinetterie et serrure métallique - console inox de support du compteur	U	340 €
11.10	chambre pour poste de comptage diamètre 60 à 100 mm, préfabriquée ou maçonnerie, y compris couverture classe B125 sous dépendance - le m ² de surface intérieure	m2	557 €
11.11	chambre pour poste de comptage diamètre 60 à 100 mm, préfabriquée ou maçonnerie, y compris couverture C250 sous voirie - le m ² de surface intérieure	m2	681 €
11.12	Fourniture et pose d'une porte de borne non encastrée à la demande de l'utilisateur et après acceptation du devis par l'utilisateur (y compris charnière, déplacement inclus)	U	124 €
12	Par point de comptage à installer (compteur exclus), Fourniture et pose de nourrice 2 à 6 compteurs 15 mm pour immeuble collectif, réalisée en polyéthylène électro-soudée, ou avec raccords laiton vissés, compris rail support inox, robinet d'arrêt verrouillable et clapet anti-retour type EA pour chaque compteur,	U	66 €
COMPTEURS			
21	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé (ou moins-value pour non pose d'un compteur sur branchement neuf)		
21.1	Compteur diamètre 15mm	U	105 €
21.2	Compteur diamètre 20mm	U	147 €
21.3	Compteur diamètre 30mm	U	262 €
21.4	Compteur diamètre 40mm	U	399 €
21.5	Compteur diamètre 60mm	U	679 €
21.6	Compteur diamètre 80mm	U	994 €
21.7	Compteur diamètre 100mm	U	1 244 €
22	Remplacement d'un compteur à la demande de l'abonné ou si détérioration (ouverture/démontage, incendie, chocs, introduction corps étranger, gel, retour d'eau chaude, ...)		
22.1	Compteur de diamètre 15mm	U	139 €
22.2	Compteur de diamètre 20mm	U	156 €
22.3	Compteur de diamètre 25 et 30mm	U	296 €
22.4	Compteur de diamètre 40mm	U	385 €
22.5	Compteur de diamètre 60mm	U	656 €
22.6	Compteur de diamètre 80mm	U	990 €
22.7	Compteur de diamètre 100mm	U	1 244 €
23	Mise en place de la radio-relève dans les conditions de l'article 4.3 du RS	U	182 €
PROTECTION DU RESEAU			
31	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - à la demande de l'abonné - (ou clapet à insert agréé antipollution NF de type EP, inclus douille de purge), après accord de la collectivité		
31.1	Clapet de diamètre 15 mm et 20 mm	U	63 €
31.2	Clapet de diamètre 25 mm et 30 mm	U	91 €
31.3	Clapet de diamètre 40 mm	U	102 €
31.4	Clapet de diamètre 60 mm	U	463 €
31.5	Clapet de diamètre 80 mm	U	643 €
31.6	Clapet de diamètre 100 mm	U	823 €
31.7	Clapet de diamètre 150 mm	U	1 486 €
EXTENSIONS			
49	Mètre linéaire supplémentaire au-delà de l'extension préconisée par atlantic'eau à la demande de l'abonné	U	40 €
AUTRES PRESTATIONS			
51	Frais d'ouverture ou de réouverture de branchement (art 3.5 RS)	U	64 €
52	Frais de fermeture de branchement à la demande de l'abonné (art 3.5 RS) ou conformément au RS (art 1.4, 5.2, 5.3, 6.5, hors art 4.4)	U	64 €
53	Pénalité pour fermeture de branchement dans le cas d'un refus relatif à l'article 4.4 du RS	U	106 €
54	Frais de premier contrôle des installations privatives d'alimentation en eau, puits, forages, récupération eau de pluie ; déplacement inclus (art 5.3 RS)	U	125 €
55	Frais de deuxième contrôle des installations privatives d'alimentation en eau, puits, forages, récupération eau de pluie ; déplacement inclus (art 5.3 RS)	U	84 €
56	Pénalité pour déplacement en cas de refus d'accès à la propriété privée pour contrôle des installations privatives (art 5.3 et 6.5 RS)	U	106 €
57	Frais de vérification du bon fonctionnement du compteur (étalonnage sur banc) à la charge de l'abonné (art 4.5 RS)	U	143 €
58	Frais de rendez-vous pour lecture du compteur après deux années consécutives sans accès (art 4.3 RS)	U	52 €
59	Pénalité pour rendez-vous sans suite pour accès au compteur (art 4.3 et 6.5 RS)	U	106 €
60	Pénalité pour intervention illicite sur compteur ou dégradation du compteur (art 4.6 et art 6.5 RS)	U	322 €
61	Pénalité pour vol d'eau et piquage illicite sur installations publiques (art 1.4 et 6.5 RS)	U	503 €
62	Pénalité pour frais de relance (art 6.1 et 6.5 RS)	U	53 €
63	Forfait du premier jour pour consommation provisoire d'eau sur PI comprenant la fourniture, la pose, la dépose du compteur et du clapet anti-retour sur le PI	U	132 €